L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 22 AOUT 1886.

A travers champs.

Les Stations rivales. — L'embarras du médecin. — Les malades imaginaires. — A grande ou à petite dose. — La connaissance du client. — Les eaux de Fantaisies-les-Bains. — Baron il y a six ans. — Quand on veut engraisser. — Le Belge qui voulait maigrir. — Il n'y a que la foi qui sauve.

Sans les stations thermales, les stations balnéaires seraient on ne peut plus florissantes ; mais il y a les stations thermales. C'est une concurrence ; il faut se partager le butin.

Le Parisien aime, par-dessus tout, les bords de la mer, c'est une justice à lui rendre. Seulement, il a la manie de se tâter le pouls, de *s'écouter*, comme on dit, et de se trouver toujours un léger mal qu'il se grossit en imagination.

—Docteur, je suis bien malade.

Le docteur ne dit ni oui ni non. Avez-vous remarqué qu'un médecin ne dissuade jamais son client d'être malade ? Bien plus, il met toute la forme désirable à ne pas contester essentiellement les maux qu'il se prête. Il calme les inquiétudes, il atténue les craintes et ce rôle est déjà très beau.

Mais au client qui vient lui dire :

—Docteur, j'ai ceci, j'ai cela....

Un médecin avisé répond :

—C'est possible.

Ce qui fait, d'un autre côté, qu'un médecin ne nie pas la maladie dont certains clients viennent se plaindre, c'est qu'il sait que quelqu'un de comme il faut, de riche, de découvrir vous toujours avoir une maladie.

Autant vaut celle-là qu'une autre. A quoi bon contrarier les gens.

***

Aux malades qui se plaignent de maux imaginaires ou fort indifférents, le médecin voudrait ordonner les bains de mer qu'il ne le pourrait pas. Les bains de mer, c'est trop *vague*, et puis on n'a pas besoin de consultation pour aller au bain de mer.

Il faut une station thermale. Des eaux qu'on boit, à la bonne heure ! Des eaux qu'on boit à petite dose on a plein broc, comme qui s'autre. Mais lesquelles choisir ?

Grave question, celle-là. C'est ici que le docteur, s'il ne connaît son client à fond, est très embarrassé.

Dois-je lui ordonner des eaux dont on ne boit qu'un verre à bordeaux, ou bien faut-il lui recommander un liquide qui se prend par vingt-cinq grands verres ?

C'est très scabreux. Tel client est pour la qualité, tel autre pour la quantité. Chacun son penchant ; encore faut-il discerner.

Il y a aussi la question de croyances. L'un rapporte les grands effets aux plus petites causes ; l'autre estime, au contraire, que le plus petit effet doit avoir une immense cause.

Un médecin habile se base toujours sur les principes de ses clients. Dès qu'il peut trancher carrément et ménager au goût de chacun la cause et les effets.

Toi tu es pour le petit verre, va pour le petit verre. Toi tu es pour le grand, voilà le grand.

—Docteur, pensez-vous que ces eaux me fassent maigrir ?

—Comment ?

—Docteur, puis-je espérer d'engraisser ?

—Certainement !

O homme ! O femme !.... On n'est jamais content de ce qu'on a. On ne peut, d'ailleurs, souhaiter que ce qu'on n'a pas. La maigreur envie l'embonpoint, l'embonpoint appelle la maigreur. Celui qui occupe le juste milieu devrait être le seul à ne pas se plaindre, mais il faut toujours qu'il lui manque un peu trop de l'un ou un peu trop de l'autre.

Les eaux sont là pour remplir le vœu de chacun ou du moins pour flatter sa manie.

Embonpoint, maigreur, il y a vingt stations différentes qui prodiguent des effets merveilleux dans l'un et l'autre sens, indistinctement. J'en connais une surtout qui a porté aux nues l'art de faire maigrir et engraisser au choix, sans rien changer au régime.

Là est un médecin, homme du monde, beau parleur, sceptique, bon garçon, ami des dames et décoré. Nul mieux que lui ne peut faire valoir la *souveraineté* d'une source. C'est bien mieux que le philtre de Fontmarose et c'est presque aussi bien que les pastilles Géraudel. Aussi, la vogue des eaux de Fantaisies-les-Bains est des mieux établies, depuis dix ans au moins.

Il y a dix ans, Baron, des Variétés, n'était pas l'homme extrêmement célèbre et extrêmement arrivé d'aujourd'hui. Il était grand comme un *jour* sans lin et son organe désagréable n'avait pas les intonations savantes qu'il a trouvées depuis.

Je plus, au lieu d'engraisser comme il a fait plus tard, il avait des dispositions à devenir étique. Il maigrissait à vue d'œil.

C'est pour arrêter cet appauvrissement de sa *fibre musculaire* qu'il s'était rendu à Fantaisie-les-Bains.

Docteur, dit-il au médecin, homme du monde, qui l'accueillit avec transport, docteur, ma graisse s'est fondue au soleil de la Turquie. Mes muscles ont fui comme une ombre ; je tourne à l'impalpable ; on me prendrait pour une héroïne de ballet, je ne me reconnais plus moi-même. Que faut-il faire ?

—Souffrez-vous ? demanda gaiement le docteur.

—Nullement, mais je maigris.

—Et vous désirez engraisser ?

—Le plus possible.

—Alors prenez mes eaux, des eaux sans pareilles, des eaux souveraines, des eaux.... Voici mon prospectus.

—Et j'engraisserai ?

—Certainement, vous engraisserez.

***

Le soir même, Baron se mit au régime. Huit jours se passèrent. Il n'engraissait pas.

Un matin, il se rendit chez le médecin.

—Docteur, dit-il d'une voix pleine d'amertume, ça ne vient pas du tout.

—Vous croyez ?

—J'en suis sûr.

—Que diable ! attendez un peu. Il faut donner aux eaux le temps de produire leur effet.

—Sera-ce long ?

—Une ou deux semaines tout au plus. Teuez, vous voyez bien ce gros monsieur qui se promène là-bas.... au bout du jardin ?

—Parfaitement. On dirait Daubray.

—Non, c'est un Belge. Il est de Liège.

—Ah ! c'est un Belge ? Un fort beau Belge !.... Est il de Liège ? On ne s'en douterait pas.

—Eh bien, il y a deux mois, il était plus maigre que vous.

—Vraiment. Oh ! mais je ne prétends pas arriver à un embonpoint aussi....

—C'est pour vous dire combien mes eaux sont souveraines.

—Alors, en restant ici un mois, par exemple, je puis me permettre de réaliser la moitié de ce que ce Belge possède en embonpoint ?

—La moitié, au moins.

***

Le mois s'écoula, Baron n'engraissait pas. Un jour qu'il était dans sa baignoire, attendant la venue de son embonpoint, il entendit une dispute qui s'élevait dans la cabine contiguë à la sienne.

—Décidément, docteur, disait une voix affectée de l'accent que Brasseur excelle à imiter, décidément, je ne maigris pas du tout.

—Un peu de patience, mon cher, un peu de patience, vous dis-je ; Bruxelles n'a pas été bâti en un jour.

—Mais là, franchement, pensez-vous que vos eaux me fassent maigrir ?

—Je vous en donne ma parole.

—Voilà un temps infini que vous me répétez la même chose.

—Mais aussi pourquoi êtes-vous si difficile à convaincre ? Vous avez vu ce monsieur si maigre, si maigre, qui se promène comme une ombre en décélamant dans le jardin ?

—Ce grand squelette ?

—Non, c'est Baron, un acteur de Paris. Il engraissait démesurément au point que cela devenait alarmant pour son avenir. Il est venu me voir, il a pris mes eaux, et vous pouvez voir si elles ont, oui ou non, une action désolvante.

—Est-ce que je deviendrai aussi maigre que lui ? interrogea le Liégeois un peu effrayé.

—Je ne le pense pas, mais je dois vous avouer qu'il a trop forcé la dose. Du reste, la cure est terminée ; il doit partir dans deux ou trois jours.

Baron, qui avait entendu ce colloque, se dressa dans sa baignoire, donna un grand coup de poing à la cloison et s'écria d'une voix tonnante :

—Tu te trompes, docteur du diable, car je pars aujourd'hui, dans une heure, à l'instant même !....

Une heure après, il prenait le train.

***

Que Baron me pardonne d'avoir évoqué ce souvenir déjà lointain de sa vie intime. Le grand acteur n'appartient-il pas, d'ailleurs, à l'histoire ? Que de chemin parcouru depuis ! Comme sa maigreur d'alors a fait place désormais à la jolie nature qui lui aide ! Mais les eaux de Fantaisies-les-Bains ne furent pour rien dans ce riche résultat. Baron est l'enfant de lui-même.

Et pour finir : ainsi va des eaux, souvent comme de tant d'autres choses. Certaines peuvent être efficaces ; combien d'autres ne font que les cures qu'on leur prête ! C'est la foi qui sauve. A une époque, je me rappelle, je m'étais rendu dans les Pyrénées par ordre de mon médecin. Je trouvai là des buveurs d'eau très convaincus, qui absorbaient, soir et matin, par quantités effrayantes, un liquide entièrement inoffensif. Rebuté dès le premier jour, je restai réfractaire. Je me mis à bien boire, bien manger et à excursionner dans la montagne. Quand je revins, j'avais une santé superbe.

—N'est-ce pas que ces eaux sont souveraines ? s'écria en me voyant mon médecin.

—Je n'ai bu que du vin, lui répondis-je en toute sincérité.

Tableau !

(Dans la *Liberté*.) X....

LES ASILES DE CONVALESCENTS, A PARIS.—La préfecture de la Seine a mis à l'étude un projet tendant à créer un certain nombre d'asiles qui seraient exclusivement destinés aux convalescents indigents qui, une fois sortis des établissements hospitaliers, se trouvent jetés sur le pavé de Paris, sans domicile et le plus souvent sans aucune ressource.

La création projetée consisterait à mettre les convalescents à l'abri du besoin pendant un temps à déterminer, leur laissant d'ailleurs toute liberté d'aller et venir, pendant leur séjour dans l'asile, pour se procurer on une place ou de l'ouvrage au jour le jour.

Il est question de faire un premier essai des asiles pour les convalescents en mettant à la disposition de M. Péphan, directeur de l'hospice des Quinze-Vingts, un immeuble appartenant à la Ville, situé rue de Charenton, et qui pourrait être aménagé à peu de frais, en vue de sa nouvelle destination. Ce premier établissement serait, d'ailleurs, exclusivement réservé aux convalescents sortant de l'asile de Vincennes ; et si cet essai donnait les bons résultats qu'on en attend, on s'occuperait ensuite de créer, au sud de Paris, un second asile pour les convalescentes sortant de l'asile du Vésinet.

C'est là, assurément, une idée humanitaire qui fera son chemin, mais qui occasionera des dépenses relativement considérables.

Les études une fois terminées, il y aura donc lieu de demander au conseil municipal de voter les fonds nécessaires à cette nouvelle fondation.

UNE SECTE RUSSE.—Il n'existe, nulle part, autant de sectes religieuses qu'en Russie. On dirait que toutes celles qui ont agité jadis la chrétienté renaissent là, et il en surgit de nouvelles et de bien singulières. L'une, la secte de la mort rouge, part de l'idée humanitaire d'abréger les souffrances humaines. Elle professe la maxime que de laisser souffrir son prochain, c'est commettre un péché mortel, puisque c'est infliger à Dieu le spectacle de la douleur prolongée de ses créatures. La secte tue donc tous ses membres malades. Elle s'appelle la mort rouge, parce que l'officiant, vêtu d'un rouge, après l'avoir étranglé, place sur un catafalque dressé dans une chambre qu'éclaire une seule petite lampe à l'huile. Un habitant de Saratof, dont la mère et la sœur voulaient délivrer ainsi la femme de leurs seaux, a pu sauver cette malheureuse, et la police, mise par lui au courant, a arrêté une quarantaine d'adeptes de cette secte expéditive.

LA QUESTION AGRAIRE EN ANGLETERRE.—La question agraire, qui a fait jeter de grands cris aux conservateurs, s'impose à l'attention du gouvernement. La crise agricole est intense, aussi bien en Angleterre qu'en Irlande, et, si l'on n'y meurt pas encore de faim dans les campagnes, c'est que les habitants des campagnes émigrent en masse dans les villes ou partent pour l'étranger. C'est le cas de dire : "L'agriculture manque de bras," et la valeur des propriétés rurales a subi par conséquent, une baisse effrayante. Une telle situation ne saurait se prolonger et le gouvernement se verra obligé de remédier, dans la mesure du possible, à cette détresse. Deux, en ces deux questions : la question irlandaise et la question agraire qui ont amené la chute du cabinet Gladstone, restant à l'ordre du jour et sont de celles qu'il faudra bien résoudre.

Champoiveau rencontre un de ses amis retour du Tonkin.

Ce dernier, tout heureux de retrouver une figure de connaissance, se précipite sur lui et le serre si vigoureusement dans ses bras, qu'il manque de l'étouffer.

—Oh là, fait Champoiveau en se dégageant avec peine de l'étreinte, je commence à comprendre les inconvénients de l'expansion coloniale !

VOLEUR PAR PATRIOTISME.

Nous différons du peuple anglais sur bien des points, excepté sur le *poing* que nous faisons, le cas échéant, un usage, peut-être moins habile que lui, mais tout à fait analogue. Il est bien certain, par exemple, que le premier mouvement de beaucoup de nos compatriotes, en saisissant une main dans leur poche, sera d'administrer au voleur la correction appelée boxe par nos voisins, ne méritât-elle pas ce nom, infligée qu'elle est en dehors des règles de l'art, par des poings vulgaires et sans éducation.

Leurs effets, d'ailleurs, se bornent à un œil poché ou un nez tuméfié, et les coups à la tête (toutes les gardes-malades vous le diront) n'étant pas dangereux, l'homme meurtri au visage, s'il n'a plus bon œil a encore bonne jambe, et si cet homme est un pick-pocket, il a chance d'en être quitte pour des compresses d'arnica et l'impossibilité d'aller dans le monde pendant quelques jours.

Mais qu'il n'ait pas la fortune d'explorer les poches d'un Anglais, car alors, il lui arriverait probablement ce qui est arrivé à Multon, que sir Hawkins a, d'un seul coup en pleine poitrine, envoyé mordre la poussière, façon de parler, puisque Multon est tombé sur les reins, ce qui a permis à un gardien de la paix de le cueillir avec aisance et facilité et de l'amener au commissaire de police en compagnie de sir Hawkins et d'un témoin.

English spoken.

Ni lui, ni M. Hawkins ne savent un traître mot de français, et force est de recourir à un interprète.

L'agent qui a arrêté le voleur raconte qu'ayant par un ouvrier, il l'a suivi pendant une heure, les tentatives de Multon pour introduire ses mains dans les poches (ceci se passait dans la foule attirée par le meeting de la place de l'Opéra.)

L'ouvrier dont a parlé l'agent est le témoin qu'il a amené.

Ce brave garçon est donc invité à déposer.

—Voilà, dit-il, il y avait un Anglais qui était venu voir le *meetingue*, seulement que je ne savais pas que c'était un Anglais, sans ça je me serais pas mal fichu qu'on lui fasse son porte-monnaie ; moi, j'aime pas les Anglais ; qu'ils règnent sur les mères et sur les belles-mères, vu que j'en ai une ! Ah ! nom d'un chien ! mais qu'ils nous fichent la paix ; j'ai su après que c'était un Anglais, vu qu'il parlait l'*idiot* de son pays et puis qu'il avait un parapluie d'une longueur pénible.

Le Commissaire—Voyons, arrivez donc au fait ; vous avez vu le prévenu fouiller dans la poche de l'Anglais ?

Le témoin—Oh ! comme je vous vois ; alors aprercevant un sergent de ville, je vais à lui et je lui fais signe de venir ; il vient, je lui fais voir le coup qui allait toujours, le voleur qui tâtait, tripotait, finalement qu'il entre sa main. Mais v'là l'Anglais qui sent qu'on le farfouillait, qui se retourne et qui envoie un pain à l'autre.....qui chavire en criant comme une endouille de Melun ; ah ! bon sang ! pleur ce qui est des coups de poing, les Anglais, z'eux le pompon ; moi, je suis juste : finalement que l'agent a ramassé le voleur ; il veut parler ; c'était un autre Anglais ; ça a fait une scène ! je crois que c'est ça qui a empêché le metingue.

M. Hawkins, entendu au moyen de l'interprète, confirme ce qui vient d'être dit.

L'inculpé, interrogé par le même moyen, avoue le fait, et nous comprenons qu'il est, non pas Anglais, mais Irlandais : il parle beaucoup (dit l'interprète) à ce que l'on sache cela.

Le Commissaire—Pourquoi ? Cela ne change rien au fait et il l'avoue.

L'interprète traduit l'observation à l'Irlandais, qui alors, lui donne des explications.

Le Commissaire—Qu'est-ce qu'il dit ?

L'Interprète—Il dit que ce n'est pas comme pick-pocket qu'il a cherché à le voler, mais comme fénian irlandais : que les Anglais sont les ennemis des Irlandais, et qu'en trouvant un sous sa main, il a voulu lui reprendre un peu de ce que les Anglais prennent à ses compatriotes.

Cette façon patriotique de venger ses concitoyens sera-t-elle acceptée par le Tribunal ?

That is the question.

LA PRÉCAUTION INUTILE.

En principe, on comprend qu'il soit tenu compte à un prévenu, dans l'application de la peine, qu'il a encouru, de sa bonne intention de ne pas l'encourir ; mais quand cette bonne intention a manqué son effet pour la douzième fois, elle revient à valoir mais autant que le parti pris de commettre un délit.

Chez Bonjet, ce délit est toujours le même : outrages aux agents ; et le criteur de la chose, c'est qu'il se dit plein de sympathies pour eux, ce qu'il traduit par cette formule : "Ils me vont, à moi, les agents ; ils coupent dans mon centre-ron." On ne saisit pas bien l'image, mais évidemment elle veut exprimer la sympathie de son auteur pour les modestes agents de l'autorité ; malheureusement, il ne manque jamais l'occasion de les trouver au contraire et le voilà, pour la douzième fois, au commissariat de police où l'arrache les cheveux de désespoir d'avoir encore injurié ceux qui coupent dans son centuron. (Que diable cela peut-il pouvoir dire ?)

Ils sont là, ces braves gardiens de la paix publique, et s'ils n'étaient pas déjà d'une modération irréprochable dans leur déposition, les regrets et les excuses de Bonjet la leur commanderaient.

Il ne nie rien et exagèrerait plutôt sa faute qu'il ne cherche à l'atténuer.

Le Commissaire—Vous ne travaillez pas ?

Bonjet—Ah ! ne m'en parlez pas, j'étais chartretier chez un entrepreneur de vidanges ; il a mangé son fonds dans des spéculations et je suis sans travail depuis ce temps-là.

Le Commissaire—Enfin vous passez votre vie à outrager les agents.

Ici la profession de foi du prévenu, rapportée ci-dessus, puis l'explication de sa conduite :

—Ayant en, dit-il, le malheur d'être condamné déjà onze fois pour ça, et ne tenant pas à compléter la douzaine, ce jour-là, me sentant un peu mal aux cheveux, je me dis : "Tu vas mettre quarante sous de côté, au lieu de les consumer, tu t'en serviras pour prendre une voiture pour rentrer chez toi tranquille. (S'arrachant les cheveux :) Ah ! potence !"

Le Commissaire—Voyons, voyons, expliquez-vous tranquillement.

Bonquet—Non, mais voyez-vous, fant que je sois aussi chaneeau....et puis..... pas de chance ; non, pas de chance, vous allez voir. Je me dis donc : "Si tu bois ces quarante sous, le premier agent que tu rencontreras, tu feras des bêtises, attention !" Dont voilà comment j'ai pris une voiture.

Le Commissaire—Bien, c'est entendu, après ?

Bonquet—Après, que j'aurais pu boire mes quarante-sous et que même le marchand de vin qui me les sentait un peu trop mal-à-propos, il ne me connaît pas ; quand c'est pour voter, c'est chez lui que je vas pour me faire une opinion. Bon, me v'là parti, et arrivé à ma porte, que le marchand de vin qui demeure à côté n'en revenait pas de me voir descendre de voiture. (S'arrachant les cheveux) : Ah ! potence ! dire que j'étais rendu et que je n'avais qu'à tirer la sonnette de ma porte.

Le Commissaire—Enfin, quoi, où voulez-vous en venir ?

Bouquet—En venir que le marchand de vins me fait entrer ; il y avait là un charcutier qui est opportuniste ; j'ai la bêtise de causer politique avec lui ; comme moi étant *radicausse*, nous nous attrapons ; le marchand de vins va chercher les agents ; v'lan ! ça y est, je les ai traités de mufles et de vadrouillards. (S'arrachant les cheveux :) Potence ! voilà-t-ti quarante sous bien employés, au lieu de les boire ; mon commissaire, je demande votre indulgence à cause de ma bonne intention qui a raté : que sans le charcutier, tout ça ne serait pas arrivé !

Le Commissaire—Vousferez valoir cela devant vos juges.

Bonquet—Oui, mon commissaire, je vous remercie d'être aussi tutélaire pour moi.

Le Commissaire—Retirez-vous !

Bonque—Ça va me faire la douzaine, potence !

Le Commissaire—Voyons, allez-vous en !

Bonquet—Oui, mon commissaire, j'espère que ces messieurs de la justice, voyant ma bonne intention, la mettront dans la balance de Thémistocle ; au plaisir, mon commissaire.

Il sort, plein d'espérance en Thémis, mais pourquoi Tocle ?

ALLEMAGNE ET RUSSIE.—Dans un article de fond sur les relations de la Russie avec l'Allemagne et l'Autriche, le *Noroit Fremia* dit que le gouvernement russe ne doit pas s'attendre à ce qu'on lui communique intégralement les négociations qui ont eu lieu à Kissingen. Mais comme la Russie ne peut officiellement manifester sa défiance vis-à-vis des deux empires allemands, elle doit puiser les informations secrètes, afin de savoir jusqu'à quel point elle peut compter sur les puissances voisines.

Le journal russe engage l'Autriche à se ranger du côté de la Russie. Si, au contraire, suivant le plant de l'Angleterre, l'Autriche se joignait à la Turquie pour faire opposition à la Russie, le cabinet de Vienne ne pourrait récolter de son attitude que des conséquences désavantageuses qui aboutiraient même peut-être à un conflit armé.

Une guerre austro-russe—conclut la *Noroit Fremia*—ne profiterait qu'à l'Angleterre, car elle servirait les projets que nourrit cette puissance dans la péninsule des Balkans.

Rien ne saurait mieux caractériser la nature actuelle des rapports entre Allemands et Russes que la croyance, généralement répandue dans certaines provinces de l'empire du czar, à une guerre prochaine entre ces deux pays.

Le journal *Grashdanin*, notamment, discute publiquement cette éventualité et l'envisage à tous les points de vue.

Il insère notamment une correspondance de Varsovie, de laquelle il résulte que les Allemands auraient déjà vis-à-vis de la Russie la même tactique qu'ils ont suivie naguère vis-à-vis de la France.

Ils l'inonderaient d'espions, déguisés en travailleurs, en commis, en employés, et recueilleraient ainsi à l'avance les renseignements les plus précis sur le pays qu'ils se proposent d'envahir un jour ou l'autre. C'est surtout, paraît-il, la Compagnie des eaux de la ville qui est encombrée de Prussiens.

La *Noroit Fremia* publie un article très violent contre l'Autriche. Selon ce journal, une guerre entre la Russie et l'Autriche n'est qu'une question de temps. Si l'Autriche, dit-il, essaye d'empêcher l'influence russe dans les Balkans elle subira le même sort que la Turquie.

PROJET DE TUNNEL.— Les journaux suédois et danois parlent d'un projet de tunnel entre le Danemark et la Suède, sous le détroit du Sund. La question d'une voie sous-marine entre les deux pays a été soulevée à diverses reprises, mais jamais aussi sérieusement qu'en ce moment.

En effet, M. A. de Rothe, ingénieur, a, récemment, au nom d'une Compagnie française, présenté aux deux gouvernements intéressés, un projet de tunnel entre Copenhague et Malmoe (Suède). Le tunnel aurait une longueur de 12 kilomètres en deux parties, dont 3 kilomètres entre l'île d'Amak et l'île de saltholm et 9 kilomètres entre cette dernière et la côte suédoise.

L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE, EN FRANCE.—Philippe, vétérinaire délégué, chef du service sanitaire du département de la Seine-Inférieure, a été nommé chevalier du Mérite agricole. L'arrêté a paru au *Journal officiel*.

Toute le monde applaudira à la distinction dont M. Philippe est l'objet. Les services qu'il a rendus à l'agriculture sont de ceux qui appellaient une récompense. Le son avec lequel il surveille la marche des épizooties, et l'activité avec laquelle il organisé le service de surveillance et de prophylaxie, sont pour résultat d'enrayer les pertes que l'agriculture du département subissait chaque année de ce chef.

LES ASSURANCES CONTRE LA GRÊLE.—Le tribunal civil de Toulouse (1re chambre), France, a jugé, dernièrement, que la police d'une Compagnie d'assurance contre la grêle porte dans ses statuts que "l'assuré doit, dans les trois jours du sinistre, adresser à la Compagnie, par la poste, une déclaration du sinistre dans les formes prescrites, faute de quoi il n'encourra pas une déchéance, lorsqu'il est prouvé, en fait, que l'assuré a verbalement averti dans les délais la Compagnie, qui a ainsi connu le sinistre.

Histoire de confrérande. Quelques journaux français racontent l'anecdote suivante :

Mlle Lili B....., actrice parisienne, a passé quelques semaines sur les bords du Léman. Au moment de son départ, un jeune homme très bien mis lui remit un pli cachetée. Il avait travaillé en paillettes d'or garni des plus belles fleurs. Le galant personnage, qui partait pour Paris, voulut tenir compagnie à la jeune actrice. A l'arrivée à Paris, on prit un fiacre ; chemin faisant, l'inconnu descendit pour échanger les deux premières bonbons. Il serra la main à l'actrice et la remercia de lui avoir facilité l'entrée de 15 montres d'or à remontoir.

LES ALLEMANDS EN SICILE.—Le journal la *Défense nationale* constate que les marchandises allemandes commencent à envahir la Sicile où elles disputent le terrain aux produits français. La *Défense nationale* signale un rapport publié en Allemagne et duquel il résulte que les articles de quincaillerie et de mercerie de provenance berlinoise auraient pris la place des articles de Paris en Sicile.

Les cadres dorés fabriqués en Allemagne seraient préférés aux cadres français, et même pour la parfumerie la concurrence allemande l'a emporté sur l'industrie française.

93 vapeurs allemands avec 80,071 jaunes sont entrés, l'année passée, dans le port de Messine.

LES PIGEONS VOYAGEURS ALLEMANDS.—Nous avons dit, il y a une huitaine de jours, qu'un pigeon voyageur avait été abattu dans les environs de Nevers et qu'il portait à l'une des plumes de ses ailes les armes de l'empire d'Allemagne.

On sait que le ministre de la guerre fait procéder en ce moment à une enquête à ce sujet.

Voici qu'un nouveau pigeon voyageur allemand vient d'être capturé dans les circonstances suivantes.

M. Fauré, négociant, rue Française No. 2, se promenait la semaine dernière avec sa famille dans une propriété des environs de Villepinte (Seine-et-Oise), lorsque soudain, un pigeon voyageur à bout de forces vint s'abattre à ses pieds.

On ramassa l'oiseau qui n'avait aucune blessure et les enfants de M. Fauré, heureux d'une semblable trouvaille, s'empressèrent de mettre à la disposition du pigeon une ample provision de graines.

M. Fauré, s'avisant alors d'examiner le pigeon, constata qu'il portait sous l'aile gauche une marque allemande et sur quelques plumes différentes rachetés. Sur l'aile droite on lisait très distinctement le mot "Châteaudun."

M. Fauré, de retour de sa villégiature, a rapporté ce pigeon à Paris ; mais, un de ses bons amis le lui ayant demandé, M. Fauré s'est empressé de le lui donner. Le pigeon vit encore et en s'adressant à M. Fauré, il sera facile d'avoir l'adresse de la personne qui le détient.

Ce renseignement peut être utile à l'administration de la guerre, qui a manquera pas de procéder, dans ce second cas, comme dans le premier, à une sérieuse enquête.

UN MEETING RÉPUBLICAIN.—Dans un meeting républicain, tenu le 4 août à Calatayud, Espagne, le député Portnondo a soutenu la thèse que le parti républicain pouvait arriver au triomphe de ses aspirations, non par les moyens violens, mais par les procédés légaux.

M. Salmeron a dit : "Nous défendons dans le parlement les droits de l'homme ; nous voulons le triomphe de la raison, du droit et de la justice. Nous respectons la religion, qui est la garantie de la conscience humaine."

M. Salmeron a terminé son discours en recommandant l'union des républicains.

Après le meeting, des télégrammes de félicitations ont été adressés à MM. Zorrilla et Pi y Margall.

MONUMENT A UN VOYAGEUR FRANÇAIS.—Il est question d'élever dans le cimetière de Stoecon un monument à Jean-Baptiste Tavernier, baron d'Aubonne, le célèbre voyageur français, mort dans cette ville en 1689. En témoignage d'admiration de cet initiateur infatigable, la chambre de commerce de Paris et la *Société de géographie* commerciale, ont pris l'initiative d'ériger un monument à sa mémoire.

ETUDE DES COURANTS DE L'ATLANTIQUE.—Nous lisons, dans le *Journal du Havre* du 2 août :

Notre compatriote M. George Pouchet, professeur au muséum de Paris, vient de s'embarquer, à Lorient, sur la goélette *l'Hirondelle*, appartenant au prince de Monaco, en vue de poursuivre des études commencées sur les courants de l'Atlantique. Cinq cents bouteilles, renfermant, dans des tubes scellés, des imprimés conformes au modèle adopté en 1885, doivent être jetées dans l'Océan, vers le 20e degré de longitude occidentale, entre la latitude du cap Finistère et le sud de l'Angleterre.

En outre, des recherches zoologiques seront faites, tant à la surface que dans la profondeur de la mer, sous la direction de M. Jules Guerne, journal les voyages d'aller et de retour, dans le Golfe de Gascogne et à l'entrée de la Manche.

L'*Hirondelle* emporte un matériel complet de dragages et un certain nombre de thermomètres à renversement.

UN NAIN.—Abdurrahman, tel est le nom d'un nain qui est arrivé, récemment, à Paris.

Il est âgé de cinquante-deux ans et n'a pas soixante centimètres. Il est né en Turquie. Son uniforme de général ottoman, ses moustaches tombantes, son front haut, ses yeux noirs donnent à sa physionomie un cachet très particulier. Il est intelligent et vif et s'exprime avec la plus grande facilité en russe, en persan et en turc.

Ce nain est resté pendant quinze ans dans le palais du sultan à Constantinople ; il était le bouffon d'Abd-ul-Azis, qui lui avait conféré le titre de pacha. A la mort du maître, il s'est enfui auprès du shah de Perse et a séjourné pendant trois années à la cour de Téhéran.

LE PRIX VOLTA, EN FRANCE.— Le ministre de l'instruction publique a fixé la date du concours du prix Volta.

Ce prix, d'une valeur de 50,000 fr., a été institué par décret du 11 juin 1882 en faveur de l'auteur de la découverte qui rendra l'électricité propre à intervenir avec économie dans l'une des applications suivantes : somme, source de chaleur, de lumière, d'action chimique, de puissance mécanique, de moyen de transmission pour les dépêches ou de traitement pour les malades. Le prix sera décerné en décembre 1887. Le concours demeure ouvert jusqu'au 30 juin 1887. Les savants de toutes les nations sont admis à concourir.

Une commission, nommée par le ministre de l'instruction publique, sera chargée d'examiner la découverte spécifiée par chacun des concurrents et de reconnaître si elle remplit les conditions exigées.

LE PANTHÉON DE PARIS.—L'architecte du Panthéon a, récemment, adressé au ministre des beaux-arts une demande de crédit pour faire exécuter d'urgentes travaux au grand perron de ce monument. Certaines parties de ce perron sont, en effet, dans un état de délabrement complet. Non, seulement la pierre s'effrite, mais, à la longue, il n'est presque entre les joints des dalles des fissures par où se produisent des infiltrations qui finissent par atteindre les voûtes.

Le travail projeté occasionnera une dépense évaluée à une quinzaine de mille franc.

LES INVALIDES DE LA MARINE FRANÇAISE.—Par suite de la dépission prise par le Conseil d'Etat, relativement à l'établissement des invalides de la marine, M. le commissaire général Roubaud, qui remplissait les fonctions de directeur de cet établissement, sera appelé à remplir les fonctions de commissaire général à Cherbourg.

Les divers bureaux de la direction des invalides seront répartis entre la directeur du personnel et la direction de la comptabilité générale.

Un statisticien a eu le courage de compter tous les auteurs dramatiques français décorés.

Il est arrivé, sur les 319 membres de la Société des auteurs et compositeurs, au joli total de 112.

On compte cinq grands officiers, 3 commandeurs, 20 officiers et 83 chevaliers.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 21 août 1886

COMPTOIR D'ESCAMPTE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$727,432 00	$153,392 00
Même temps la semaine dernière.	572,941 00	97,635 00

ARGENT A AMERICAIN.

Argent américain (étaient ... au pair ... (trade dol' ar) 70c

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain	72	
Pièces de 5 francs	90 @	
Pièces de 20 francs	$3,80 @	3,90
Souverains	4,80 @	4,90
Pièces de 10 thalers	7,50 @	
Doublons espagnols	15,60	
Doublons patriotes	15,35	
Doublons mexicains	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicains	19,40	
Or de l'Amérique du Sud	30c par peso	
20 marcs prussiens	4,80 @	4,75
Or de la Californie	7 25 @ 0 c ces	
Or américain, poids léger	80,073	
Or américain, mutilé	5 0 @ 0 c escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle Orléans—L'argent est en assez bonne demande et stable.

Prêts sur demande : aux banques — à 5 pour cent ; au dehors des banques, — à 4 pour cent.

Le taux du escompte par an est comme suit :

Papier de commerce ordinaire, 6 pour cent

A l'... 7 @ 8 ...

Prêts sur garanties collatérales... 4 @ 5 ...

Hypothèques à 1 ... 7 @ 8 ...

New York—Taux de l'argent à ...

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 2 à 0 0 ; escompte, 101 1/16, argent en lingots, 42 s. U 3 d. 128 7/

Paris—Rentes, 83 10.

CHANGE.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 20,006 balles, même temps l'année dernière, 12,926 balles, dans tous les ports des Etats-Unis, 191,825 balles, même temps, l'année dernière, 144,116 balles.

MOUVEMENT DU COTON.

MECU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,764,323 balles, même temps l'année dernière, 1,526,427 balles. Dans le ports des Etats-Unis, 5,354,009 balles, même temps l'année dernière, 4,726,049 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,553,322 balles, même temps l'année dernière, 1,237,697 balles ; de tous les ports des Etats-Unis, 4,292,822 balles, même temps l'année dernière, 3,879,310 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans.

Cotton En Sangs Stock		
Prêts sur Cotton Stock		
Mechanics Receipts, add Louisiana Exchange Stock		
Cotton Receipts, add Louisiana Exchange Stock		
Canal & Claiborne RR mort		
New Orleans St Louis & Chicago RR		
Jackson RR 2d mort. coup		
Jackson RR 2d mort. debt		
Morgan L & T 1st gold mort		
N O Pacific RR 1st gold mort		
N O Charles Hotel 1 mort		
Crescent City 1st		
N O City RR Co mort		
N O Gas Co 1st mort 15 yrs		
N O Waterworks 1st mort		
La Ice Mfg Co mort		
Lewis & Cotton Press mort		
La Electric 1st mort		

Certificats et Warrants.

State Warrants Ordin 1884	62	
State Warrants Ordin. 1885		
do do 1886		
Pelican Cts		
School Cts		
City Scrip, old		
do do new		
Jas. In Cts, on State Consols		
Jackson on certs de l'acte 92 de 1880		
Unpaid State Coupons No 12 (Act 1880)		
Unpaid State Coupons prior to No 12		50
Paid City Coupons		
Half paid Coupons		
State School Warrants		

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crescent. 6 Mechanics' Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $100.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nouvelles par les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui les ventes de ... balles, comprenant ... balles spot à 2.30 ... Le ...

Je marché est nominal.

Les cotons taches sont de ½ ... plus bas que les cotons blancs.

Délivré sur contrats, — balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	6⅝	6⅝	6½
Ordinary	7⅛	7⅛	7⅝
Good ordinary	8	8